

La résidence SENIORIALES DE MEAUX est destinée, par sa conception, ses équipements et ses prestations, à des seniors autonomes. La résidence est composée d'un bâtiment en R+3 et combles comprenant 57 logements et 19 parkings.

Tous les niveaux sont desservis par 2 ascenseurs.

L'ensemble est entièrement sécurisé. Le hall d'entrée piéton de la résidence mène à l'espace central, l'accueil, la réception et le(s) couloir(s) de desserte des appartements ainsi que le salon-club, la terrasse et le jardin.

GROS ŒUVRE

- Terrassements généraux, fondations.
- Ossature générale en béton armé et/ou maçonnerie.
- Cloisons séparatives logements et parties communes en matériaux acoustiques léger (SAD) ou béton armé selon plans d'exécution.
- Escalier en béton armé.
- Planchers séparatifs de logements en béton armé d'épaisseur selon calcul du Bureau d'Etude Structure.
- Façades et pignons revêtus d'un RPE ou d'un enduit de façade ou habillage panneaux, finition selon choix proposé par l'architecte.

CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIE – ÉTANCHÉITÉ

- Toiture terrasses inaccessibles : dalle béton revêtue d'un complexe d'étanchéité comprenant une isolation suivant prescriptions de l'étude thermique (localisation suivant plan).

CLOISONS SECHES – FAUX-PLAFONDS – ISOLATION

- Prescriptions d'isolation conformes à la RT2012.
- Cloisons de distribution intérieure des logements du type Placostil 72/48 selon nécessité.
- Isolation des parois extérieures selon étude thermique.
- Plafonds des logements en dalle béton, sofitte technique selon nécessité.

MENUISERIES EXTÉRIEURES – SERRURERIE

- Prescriptions d'isolation conformes à la RT2012.
- Menuiseries extérieures en PVC ou aluminium, ouvrant à la Française, selon plans de l'architecte.
- Double vitrage isolant d'épaisseur selon étude thermique et acoustique sur toutes les menuiseries extérieures.
- Occultations des baies des pièces principales des logements par volets roulants à lames PVC, manœuvre électrique.
- Balcons, terrasses, loggias, réalisés selon détails de l'architecte.
- Pour le hall d'entrée de l'immeuble : Ensemble menuisé réalisé selon détail architecte.

MENUISERIES INTÉRIEURES

- Porte palière avec joints iso phoniques, équipée d'une serrure de sûreté sur organigramme, anti-dégondage et seuil « à la suisse ». Béquillage inox, barillet débrayable et judas à une hauteur maximum de 1.45 m. L'ensemble recevra la certification A2P*.
- Portes intérieures de distribution à recouvrement pré peintes à âme alvéolaire de 40 mm, de type Graphik de chez Righini, huisseries métalliques ou bois ou équivalent.
- Façades de placards blanches d'épaisseur de 10 mm, coulissantes ou ouvrant à la française selon position et largeur ou équivalent.
- Placards de largeur supérieure à 1 m : équipés de 3 étagères minimum sur 1/3 de la largeur et d'une penderie sur les 2/3 restants.

- Placards de largeur inférieure à 1 m : équipés de 3 étagères minimum. (voir plans architecte).

ÉQUIPEMENT SALLES D'EAU – PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Salles d'eau:

- Revêtement de sol carrelage 30x30 ou PVC structuré
- Bac à douche 120x90, robinet mitigeur et ensemble de douche comprenant barre de douche et flexible. Barre d'appui horizontale et barre de maintien vertical, un tabouret de douche fourni (PMR).
- Plan vasque pouvant recouvrir l'emplacement machine à laver. Robinet mitigeur. L'ensemble surmonté d'un miroir et éclairage.

WC :

- Ensemble WC suspendu (hauteur cuvette 43 cm) en céramique de teinte blanche, équipé d'un réservoir avec mécanisme silencieux et économiseur d'eau 3/6 litres et d'un abattant double à chute ralentie ou équivalent. Barre de relèvement et porte papier toilette.

Eau chaude :

- Production d'eau chaude sanitaire collective suivant étude thermique conforme RT2012.

ÉQUIPEMENT CUISINES

Meubles cuisines :

Pour T2

- Meuble colonne de 60 cm de large comprenant 2 tiroirs casseroliers, 1 tiroir plan de travail extractible, 1 niche four, 1 placard une porte et étagère.
- Plan de travail stratifié ou de type type Duramat de 120 cm de long avec une plaque de cuisson deux feux, 1 bac.
- Un meuble bas sous évier de 45 cm de large avec 1 porte coulissante compris tri sélectif.
- Un égouttoir suspendu au dessus de l'évier.
- Un meuble bas de 15 cm de large avec 1 porte coulissante intégrant panier range bouteilles et épices.
- Un meuble bas de 60 cm de large sous plaques de cuisson avec 2 tiroirs casseroliers et 1 tiroir range couverts.
- Un meuble haut de 60 cm de large au dessus de l'évier, 1 porte et étagère.
- Un meuble haut de 60 cm de large au dessus des plaques de cuisson intégrant une hotte aspirante à casquette.
- Un emplacement réservé de 60 cm de large pour un réfrigérateur congélateur 2 portes.

⇒ Tous les meubles ont des poignées spécifiques (préhension facile). Les façades seront en mélaminé à chant ABS 2mm. Charnières à frein de fermeture et tiroirs ralentis. Crédence stratifiée sur toute la longueur du plan de travail et retour si nécessaire.

Electroménager :

- 1 hotte aspirante intégrée dans meuble haut.
- 1 four.
- 1 plaque 2 feux jusqu'au T2,
- 1 réfrigérateur congélateur 2 portes d'une capacité totale de 210 litres environ

ÉLECTRICITÉ

- Installation conforme à la norme NFC 15 – 100.
- Alimentation en monophasé 220 V. Protection disjoncteur divisionnaire.
- Appareillage de marque SCHNEIDER série Odace, ou équivalent.
- Enjoliveurs de finition des interrupteurs contrastés pour repérage.
- Équipement électrique correspondant à la réglementation en vigueur avec une hauteur norme PMR pour les interrupteurs. Le nombre minimum de prise de courant 16A par pièce est :
 - Séjour : 5 prises minimum puis 1 prise supplémentaire par tranche de 4m² au-delà de 20 m²
 - Cuisine : 6 prises dont 4 au-dessus du plan de travail + prises spécialisées pour plaque de cuisson et lave vaisselle.
 - Chambre principale : 4 prises dont une jumelée avec l'inter.
 - Salle d'eau : 1 prise jumelée avec inter, 1 prise proche du meuble vasque.
- Points lumineux intérieurs en plafonnier pour toutes les pièces. Va et vient dans les chambres. Applique extérieure sur terrasses et balcons avec inter lumineux.
- Détecteur de présence dans les circulations des parties communes.

TÉLÉVISION – TÉLÉPHONE

- Télévision : pour tous les logements dans les chambres et les séjours, les prises TV permettront la réception de toutes les chaînes numériques terrestres.
- Prise de téléphone RJ45 dans la cuisine, le séjour et les chambres.

CHAUFFAGE

- Installation conforme à la réglementation.
- Chauffage individuel électrique, équipement et puissance conforme à la RT2012.
- Radiateur sèche serviette électrique blanc de type Corsaire de chez Thermor ou marque équivalente dans la salle d'eau, puissance suivant étude thermique.

VENTILATION MÉCANIQUE CONTROLÉE ET AUTRES EQUIPEMENTS

- Ventilation générale et permanente de chaque logement avec entrées d'air neuf par grilles dans les menuiseries des pièces principales et extraction mécanique par bouches dans les pièces de service, conforme à la RT2012. Détecteur de présence sur bouche des WC et inter sur bouche des cuisines.
- Un détecteur de fumée par logement.

REVETEMENTS DE SOLS

Dans les logements :

- Isolation thermique rapportée sous dalle si nécessaire avec épaisseur suivant étude thermique.
- Sol PVC en lame sur l'ensemble du logement (excepté la salle d'eau) de type Trafic Modal de chez Forbo ou équivalent suivant choix dans la gamme proposée.

Dans les parties communes :

- Halls d'entrée des bâtiments et circulations du rez-de-chaussée : sol PVC en lame et revêtement Flotex de Forbo avec plinthes bois, suivant projet décoratif.
- Circulations des étages : revêtement Flotex de Forbo avec plinthes bois, suivant projet décoratif ou équivalent.
- Circulations des escaliers : peinture de sol suivant projet décoratif.

REVÊTEMENT MURS ET PLAFONDS

Dans les logements :

- Plafonds : 2 couches peinture mate blanche.
- Parois verticales : 2 couches peinture mate blanche.
- Peinture acrylique satinée sur huisseries.
- Faïences blanches et de couleurs au choix, à hauteur d'huissier, sur tout le pourtour des salles d'eau.

Dans les parties communes :

Décoration suivant projet décoratif.

Le hall d'entrée du bâtiment :

- Faux-plafond décoratif ou lisse revêtu d'une peinture aspect mat.
- Eclairage en faux plafond avec spots intégrés ou appliques murales.
- Traitement des murs en peinture ou revêtement mural, suivant projet décoratif.

Les circulations horizontales (rez-de-chaussée et étages) :

- Plafonds : Peinture aspect mat ou faux plafonds selon étude acoustique et contraintes techniques.
- Parois verticales des circulations : revêtement mural décoratif de chez Muraspec selon choix de l'architecte.
- Main courante et garde-corps escaliers à barreaudages métalliques.
- Éclairage par luminaires en plafond selon plans de détail architecte, commande par détecteur de présence.

Les escaliers de secours :

- Main courante et garde-corps escaliers à barreaudages métalliques suivant réglementation PMR.
- Peinture de sol suivant projet décoratif.
- Murs et plafonds en enduit projeté.

Emplacements de stationnement :

- Un marquage permet de délimiter les stationnements.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS – ACCES – VOIRIE

- Résidence avec accès sécurisé.
- Accès parking pour les véhicules ; portail à ouverture automatique par télécommande (une unité fournie par place de stationnement).
- Ouverture simplifiée : une seule clé sur organigramme général permet l'ouverture à la fois de l'appartement et des autres portes communes comme le hall d'entrée, le local poubelle.
- L'entrée piétonne de la résidence est équipée d'un visiophone avec un système Vigik par badges. Tous les logements possèdent un visiophone écran couleur avec bouton de commande d'ouverture de l'entrée et signal lumineux d'appel dans le logement. Les appareils seront conformes à la nouvelle réglementation PMR.
- L'ascenseur dessert tous les niveaux, avec une visualisation de la position d'étage à chaque niveau.
- Local poubelles équipé d'un point d'eau et d'une évacuation.

L'ACCUEIL, LE SALON CLUB

Décoration par la plasticienne suivant recommandations du Maître d'ouvrage.

- Gros Œuvre suivant système constructif : béton banché ou maçonnerie traditionnelle.
- Sol PVC en lame ou revêtement Flotex de chez Forbo avec plinthes bois, suivant projet décoratif ou équivalent.
- Traitement des murs en peinture ou revêtement mural, suivant projet décoratif.
- Faux Plafond décoratif ou lisse revêtu d'une peinture aspect mat, pour passage de toutes gaines électriques, plomberie.
- Eclairage intérieur : intégré en plafond ou applique murale.
- Eclairage extérieur au sol avec borne ou en applique murale ou candélabre en fonction de l'étude d'éclairage en cours.
- Chauffage réversible gainable ou cassette dans l'espace central (accueil-réception-bureau régisseur-salon club – salle multiactivités).

LE JARDIN AMENAGE

Aménagement du jardin suivant le projet du paysagiste et recommandations du Maître d'ouvrage.

- ✓ Kiosque
 - ✓ Roseraie
 - ✓ Point d'eau
 - ✓ Potager
 - ✓ Canisette
- Ou équivalent

